

Modification constitutionnelle de 1987

Il y a autre chose qui me stupéfie à propos du principe de l'unanimité. Nous sommes sur le point d'entrer dans un régime constitutionnel où l'unanimité sera nécessaire en ce qui concerne les institutions fédérales. Or, en adoptant l'accord de libre-échange le gouvernement se propose de changer le cadre même de l'économie de notre pays sans avoir obtenu l'unanimité, ni même l'accord d'au moins cinq des dix provinces, et sans même avoir besoin d'un vote au Parlement. Il y en aura peut-être un, mais ce n'est pas obligatoire. C'est une lacune de notre système que le gouvernement puisse proposer de modifier quelque chose d'aussi important que le cadre économique de notre pays sans avoir obtenu la moindre unanimité ni même un consensus.

Je sais que d'autres députés, surtout ceux d'allégeance conservatrice, ne partageront pas mon avis, mais j'espère qu'ils accepteront de m'écouter jusqu'au bout. J'ai l'impression que, dimanche matin, on a condamné mon pays à une mort lente. J'estime qu'avec le temps on constatera peu à peu l'érosion de tout ce que j'apprécie à propos du Canada d'aujourd'hui et du Canada de demain que j'envisageais transformé grâce au processus politique nous permettant de bâtir une nation indépendante sur la portion septentrionale de l'Amérique du Nord.

J'ai l'impression que l'Accord du lac Meech ne rime soudainement plus à rien. J'ai comme un haut-le-cœur quand j'y pense, car j'ai l'impression que si le gouvernement aboutit à ses fins cela n'aura plus vraiment d'importance. Je vois se dessiner à l'horizon un processus en vertu duquel le Canada tel que nous le connaissons à l'heure actuelle, cessera d'exister. A longue échéance, peu importe, par exemple, que ce soient les autorités provinciales ou fédérales qui nomment les sénateurs. Ce dont je parle ne se produira évidemment pas du jour au lendemain et c'est qui rend si difficile ce débat sur le libre-échange. A propos de ce qui va résulter d'une décision quelconque, cela est du domaine des conjectures, je le répète.

• (1550)

Quand j'ai donné mon avis au sujet de la constitution en 1980 et en 1981, je n'ai pas parlé uniquement de la nécessité de rapatrier la constitution mais aussi de celle de rapatrier l'économie. Les libéraux ont bien fait des efforts pour rapatrier l'économie par le biais du Programme énergétique national dans les années qui ont suivi, mais c'est tout le contraire que nous voyons maintenant: on exporte notre économie en l'intégrant si profondément à l'économie américaine et au marché nord-américain.

Je tiens à parler des droits des autochtones. En 1980 j'ai été un de ceux qui ont prévenu mon chef et d'autres que je ne voterais pas en faveur de l'ensemble proposé tant qu'on n'y insérerait pas les droits des autochtones. Ce n'est pas sans fierté que je pense à cette période de ma vie politique, car nous avons réussi à obtenir leur reconnaissance. Cela n'a pas été aussi général et aussi complet que nous le souhaitions, mais je me rappelle que j'étais de la partie quand le gouvernement de l'époque a dû plier pour obtenir l'adhésion qu'il désirait aux mesures de rapatriement.

A mon avis, les droits des autochtones ne sont en rien menacés par l'accord en discussion. Je pense que nous n'instaurerons des relations vraiment justes avec les populations autochtones

que lorsque notre société se repentira vraiment de la façon dont nous avons traité les autochtones. Et ce résultat, ce ne sont pas les constitutions qui l'obtiendront, ni les tribunaux, ni les nombreux autres mécanismes qu'on utilise. Il faudra pour cela la volonté politique, l'opinion publique, une transformation dans la conscience des Canadiens. A parler franchement, je n'ai pas beaucoup d'espoir que ce changement se produise jamais, mais en tout cas cette évolution de la conscience et de la volonté politiques s'impose pour que nous répondions aux vœux des chefs autochtones du pays.

Je voudrais aborder une autre question durant la minute qui me reste encore et j'espère que les députés m'accorderont quelques minutes de plus. Je veux parler du cynisme des observations faites au sujet des divers partis politiques et plus particulièrement du cynisme qui a accueilli la position adoptée par le NPD à propos de l'Accord du lac Meech.

Les personnes qui s'intéressent vraiment à notre position devraient revoir l'historique de la politique néo-démocrate à l'égard du Québec. Elles constateront, comme le signalait le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) hier, que la position néo-démocrate actuelle à l'égard du Québec et des discussions constitutionnelles a pris racine au moment de la formation même du parti en 1961. Les journalistes et d'autres y compris le grand public sont très cyniques et ont tort de prétendre que le NPD accepte l'Accord du lac Meech parce que nous jouissons d'une cote élevée dans les sondages ou que nous voulons obtenir l'appui des Québécois.

Cela reflète une certaine psychologie qui accompagne les commentaires politiques. Je l'ai constaté à propos d'autres questions depuis que nous sommes devenus populaires dans les sondages. Par exemple, certains journalistes mentionnent les costumes neufs que je porte, lesquels sont exactement les mêmes depuis deux ans. En outre, on a cru que mon chef était mécontent du comportement de l'un de mes collègues lors de la visite du président Reagan parce que notre cote était élevée dans les sondages. Je peux vous dire que je portais un brassard noir quand le président Reagan est venu en 1981 et que mon chef m'a morigéné même si notre cote était alors peu élevée.

Nous tenons à certains principes, que notre cote soit faible ou élevée dans les sondages. La cote élevée du Nouveau parti démocratique ne l'a pas empêché de prendre une position qui semblait impopulaire au sujet du projet de loi sur les réfugiés. Notre cote dans les sondages n'a pas influencé notre position au sujet des amendements à la loi sur les médicaments brevetés même s'ils étaient populaires au Québec. Nous n'avons pas modifié notre position, parce que nous avons des principes.

Nous reconnaissons le Québec comme société distincte. C'est un principe qui remonte loin dans l'histoire du parti. Quiconque pense que nous sommes motivés par de l'opportunisme politique se trompe.

M. Nunziata: Monsieur le Président, le député a cru bon de terminer son allocution en essayant d'atténuer les raisons qui motivent ce que l'on a appelé le cynisme du public. Il semble préoccupé par le fait que la population a l'impression que le Nouveau parti démocratique a vendu son âme pour gagner quelques appuis au Québec.